

Chroniques des relations extérieures du Canada et du Québec

I – Les relations extérieures du Canada

Olivier Nicoloff

Volume 11, numéro 3, 1980

Quelques jalons de l'apport canadien au droit international

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/701077ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/701077ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Institut québécois des hautes études internationales

ISSN

0014-2123 (imprimé)

1703-7891 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Nicoloff, O. (1980). Chroniques des relations extérieures du Canada et du Québec : i – Les relations extérieures du Canada. *Études internationales*, 11(3), 509–527. <https://doi.org/10.7202/701077ar>

CHRONIQUE DES RELATIONS EXTÉRIEURES DU CANADA ET DU QUÉBEC

Olivier NICOLOFF*

I - Relations extérieures du Canada (avril à juin 1980)

A - Avant-propos

La période qui s'étend de mars à mai 1980 a encore vu la scène internationale agitée par de nombreux remous, lesquels découlent principalement des crises afghane, iranienne et indochinoise. Face à ces soubresauts, la diplomatie canadienne a continué à préciser ses options après le retour au pouvoir, le 18 février, de l'équipe de M. Pierre Trudeau.

B - Administration et élaboration des politiques

Le nouveau ministre canadien des Affaires étrangères, M. Mark MacGuigan, entré en fonction au ministère des Affaires extérieures le 10 mars, a accordé un mois plus tard une entrevue dans laquelle il précisait ses priorités. Se définissant comme idéaliste, il précisait néanmoins qu'il entendait bâtir sur le concret. « Ce qui compte avant tout, c'est l'efficacité de nos positions, il faut atteindre nos buts et choisir les meilleurs moyens de les atteindre¹ ».

M. MacGuigan a ainsi donné quelques exemples. Le Moyen-Orient, où, à son avis, le Canada ne peut pas exercer une bien forte influence, ou encore, l'Amérique Latine, qui ne constitue pas une région assez homogène pour que le Canada y disperse ses efforts. Mieux vaut alors... « concentrer les efforts de (notre) diplomatie sur quelques pays où une base de relations déjà solides permet d'espérer des résultats concrets, tangibles² ». Les cibles visées : l'Arabie Saoudite, le Mexique, le Brésil, le Venezuela.

D'autre part, le Secrétaire d'État a déploré le manque de coordination de l'alliance occidentale, face à la crise afghane tout spécialement. Il a souligné que ce problème de coordination des attitudes de l'Occident le hantait.

C - Politique de Défense

À la réunion spéciale du Comité des plans de défense de l'OTAN (organisation du traité de l'Atlantique Nord), qui s'est tenue le 14 mai 1980 à Bruxelles, par suite de l'action soviétique en Afghanistan, la délégation canadienne, qui était dirigée par le ministre de la Défense, M. Gilles Lamontagne, a clairement indiqué que le Canada appuyait les hausses de dépenses de 3% suggérées par l'organisme.

* Documentaliste, C.Q.R.I.

1. Michel VASTEL, *Le Devoir*, 9 avril 1980, p. 6.

2. *Ibid.*

Il n'y a pas de raisons qui puissent nous empêcher d'atteindre cet objectif de trois pour cent, a souligné M. Lamontagne... L'Afghanistan a sensibilisé le parlement à la nécessité de mesures semblables³.

La hausse des revenus doit servir, entre autres choses, à la protection contre une guerre chimique, à l'utilisation éventuelle d'avions civils pour le transport de troupes et de matériel par-dessus l'Atlantique, et à l'accélération des programmes militaires courants, telle la constitution de réserves de munitions.

Les experts de l'artillerie lourde de l'OTAN ont, quant à eux, tenu une conférence à huis clos du 24 au 26 juin à Ottawa. Quelques 350 personnes ont été invitées à cette réunion organisée conjointement par le ministère canadien de l'Industrie et du Commerce et par l'American Defense Preparedness Association.

Cette assemblée réunira aussi bien des militaires que des industriels spécialisés dans la mise au point de nouveaux systèmes d'artillerie afin de mettre tout ce monde « sur la même longueur d'onde », a expliqué un représentant gouvernemental. Il s'agit de comparer les désirs des militaires aux possibilités des fabricants tout en jetant les bases d'une meilleure standardisation du matériel, dit-on⁴.

Toujours en ce qui concerne l'OTAN, l'organisme occidental a tenu sa session ministérielle ordinaire les 25 et 26 juin à Ankara, en Turquie. M. MacGuigan présidait la délégation canadienne.

(Il) a plaidé pour une plus grande cohésion des alliés de l'OTAN face à la montée de l'influence soviétique dans les régions instables du monde. Il s'est plaint de ce que les membres de l'OTAN soient en désaccord quant à l'évaluation des priorités que doit affronter l'Alliance⁵.

Auparavant, le secrétaire d'État aux Affaires extérieures avait souligné et bien qu'il ne soit pas question pour l'OTAN d'élargir le champ de ses opérations militaires, le Canada estimait quand même que l'organisme occidental.

doit avoir une ligne de conduite pour réagir aux événements qui surviennent dans les autres (hors de l'OTAN) régions du monde⁶.

La réunion de l'OTAN s'est terminée par l'exigence, en des termes très sévères, du retrait total des troupes soviétiques d'Afghanistan. Les participants ont toutefois pris soin de préciser qu'ils souhaitaient maintenir le dialogue avec Moscou⁷.

C'est d'autre part le 12 mai que le Canada et les États-Unis se sont entendus, suite à une demande de notre pays, pour proroger d'un an l'Accord sur le commandement de la défense aérienne de l'Amérique du Nord (NORAD) actuellement en vigueur.

Le gouvernement du Canada a cherché à obtenir cette prorogation de façon à donner au Comité permanent des Affaires extérieures et de la Défense nationale de la Chambre des Communes l'occasion de se prononcer à ce sujet. En raison de la tenue récente des élections l'examen de la question n'a pu être amorcé avant l'expiration du présent Accord, le 12 mai⁸.

3. *The Globe and Mail*, 14 mai 1980, p. 3.

4. Gilles PROVOST, *Le Devoir*, 17 juin 1980, p. 4.

5. *The Globe and Mail*, 26 juin 1980, p. 11.

6. Wayne CHEVELDAYOFF, *The Globe and Mail*, 25 juin 1980, p. 1.

7. *The Globe and Mail*, 27 juin 1980, p. 3.

8. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 36*, 12 mai 1980.

Les notes échangées à ce sujet entre M. Peter Towe, ambassadeur du Canada aux États-Unis, et Mme Sharon S. Amahd, secrétaire d'État adjoint suppléant pour les affaires canadiennes au Département d'État, ont constitué le nouvel Accord. Les deux gouvernements ont profité de cette occasion pour souligner l'importance de la coopération entre les deux nations pour assurer la sécurité de la zone canado-américaine de l'OTAN.

Dernier point, la controverse qui a entouré le renouvellement de la flotte des avions de chasse par le ministère de la Défense s'est poursuivie jusqu'à la toute dernière minute. Deux compagnies étaient encore dans la course: McDonnell Douglas pour le F 18-A, et General Dynamics pour le F-16.

Le choix final a été rendu public le jeudi 10 avril: c'est avec le Hornet F-18 A de McDonnell Douglas qu'Ottawa décidait de renouveler sa flotte d'avions de chasse en Europe et au Canada. L'annonce en a été faite par le ministre de la Défense nationale, M. Gilles Lamontagne. Il était accompagné pour l'occasion de M. Jean-Jacques Blais, ministre aux Approvisionnements et Services et de M. Herb Gray, ministre de l'Industrie et du Commerce.

M. Lamontagne a soutenu que « les besoins militaires diversifiés du Canada » ont constitué un « facteur prédominant dans la décision du gouvernement »⁹. Le ministre a insisté sur le fait que le F-18 A, avec ses deux moteurs, offrait une plus grande sécurité que son concurrent mono-réacteur, le F-16. Les livraisons doivent commencer vers la fin de 1982 et s'échelonner jusqu'en 1989, à raison de deux avions par mois.

Pour une somme évaluée à \$3 milliards aujourd'hui, les Forces armées prendront livraison, d'ici à 1987, de 137 F-18 A ainsi que des pièces de rechange, des équipements de soutien au sol et de l'armement. Compte tenu d'une clause escalatoire de 8% par année. C'est en fait près de \$4 milliards que le Trésor fédéral devra rembourser d'ici à la livraison du dernier avion¹⁰.

M. Gilles Lamontagne a par ailleurs reçu officiellement, au nom du gouvernement canadien, le premier des 18 avions patrouilleurs à grande autonomie CP-140 Aurora le jeudi 29 mai. Ces nouveaux avions, qui remplacent la flotte des Argus qui se font vieux, serviront surtout à la reconnaissance et à la surveillance¹¹.

D - L'ACDI et les questions humanitaires

Un rapport très critique des activités de l'Agence canadienne de développement international a été rendu public le 4 mai 1980.

Selon les résultats du rapport, préparé par une conseillère au Conseil des Sciences du Canada, Mme Seteera Thomson, 60% du total de l'aide canadienne est dépensée au Canada pour l'acquisition de biens ou de services destinés à être envoyés au Tiers Monde. Le rapport ajoute que cette façon de procéder aide à diminuer le chômage au pays, mais augmente en même temps le prix des biens et services importés par les pays en voie de développement¹².

9. Michel VASTEL, *op. cit.*, 11 avril 1980, p. 1.

10. *Ibid.*

11. Ministère de la Défense nationale, *Communiqué no. 39*, 28 mai 1980.

12. *Le Devoir*, 5 mai 1980, p. 2.

Mme Thomson a également souligné dans ces critiques le fait que seulement 52 employés de l'Agence travaillaient à l'étranger contre 1000 au Canada. L'Agence canadienne n'a pas été épargnée non plus par le vérificateur général du Canada qui, dans son rapport du 16 avril, révélait qu'un bateau destiné à la Colombie n'avait jamais flotté¹³.

M. Marcel Masse, Président de l'ACDI, a dévoilé le 29 mai 1980, un bilan des sommes engagées durant l'année financière 1979-80 au titre des Secours humanitaires et d'urgence. Alors que \$14,8 millions étaient inscrits dans le budget de l'Agence, c'est finalement près du double, soit \$28 millions qui ont été consacrés « afin de venir en aide aux victimes de tremblements de terre, d'ouragans, d'inondations, d'une éruption volcanique et surtout des remous politiques qui ont secoué diverses parties du monde »¹⁴.

À ce sujet, M. Masse a précisé qu'au cours de l'année, environ 25 millions de personnes avaient été déracinées par suite de revirements politiques, ce qui constitue un précédent. Des fonds supplémentaires de près de \$14 millions ont été débloqués surtout en faveur des réfugiés indochinois pour qui l'Agence a dégagé \$10 millions en sus des \$5 millions déjà promis. Une somme de \$2 millions a été allouée pour l'ensemble de l'Afrique. Le reste a été partagé selon les besoins. Certains pays ont reçu de l'aide canadienne après avoir subi des cataclysmes d'origine naturelle (ouragans aux Îles Fidji, en République dominicaine, inondations en Jamaïque, au Paraguay, au Honduras etc....) d'autres en ont reçu après avoir traversé des conflits armés (Nicaragua, Salvador, etc....)¹⁵.

M. Marcel Masse a finalement suggéré que le budget spécial destiné aux secours humanitaires d'urgence, qui était déjà cette année passé de \$14 à \$28 millions de dollars, soit à nouveau doublé l'an prochain, en raison de l'instabilité qui se propage dans le monde. La demande, faite devant le Comité de la chambre des Communes sur les affaires extérieures le 19 juin, a reçu l'apui du ministre des Affaires extérieures Mark MacGuigan¹⁶.

Concernant les réfugiés indochinois, qui constituaient durant cette période un des problèmes humanitaires les plus urgents à affronter, M. Axworthy, ministre de l'Emploi et Immigration, a annoncé le 2 avril que le programme de réétablissement les touchant était modifié pour admettre 10,000 réfugiés additionnels, de façon à en mieux refléter le concept original.

Les 10 000 nouveaux réfugiés qui seront amenés au Canada seront pris en charge par le gouvernement fédéral; l'engagement de deux ans portera ainsi sur 60,000 réfugiés au lieu de 50 000, a précisé le ministre. Mon intention est de mieux équilibrer la participation du gouvernement fédéral par rapport à celle du secteur privé¹⁷.

Le ministre Axworthy a d'ailleurs, dans un discours prononcé le 6 juin à la conférence permanente des organismes canadiens s'intéressant aux réfugiés, précisé la position du gouvernement canadien face à ce problème. Après s'être félicité de la véritable collaboration qui s'est instaurée entre le gouvernement et les groupes privés face au travail à accomplir, le ministre de l'Emploi et Immigration a ajouté:

13. *Ibid.*, 17 avril 1980, p. 12.

14. ACDI, *Communiqué no. 14*, 29 mai 1980.

15. *Ibid.*

16. *The Globe and Mail*, 20 juin 1980, p. 8.

17. Ministère d'Emploi et Immigration, *Communiqué no. 9*, 2 avril 1980.

J'ai la ferme conviction que le gouvernement doit accepter la responsabilité d'agir comme chef de file à l'égard de la sélection des réfugiés à l'étranger en s'engageant à en accueillir un certain nombre chaque année. J'estime que cet engagement doit être pris après consultation des groupes non gouvernementaux, les provinces et le Haut-Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés. Je souhaite que le nombre de réfugiés aidés par le gouvernement continuera de s'accroître grâce au parrainage par le secteur privé et qu'il demeurera en sus de l'engagement pris par le gouvernement, permettant ainsi à des groupes privés d'exercer une influence directe et immédiate sur le nombre des réfugiés réétablis au Canada à cette fin, je compte prendre les mesures voulues¹⁸.

E - Politiques commerciales et monétaires

La compagnie d'État Pétro-Canada a appris le 8 avril 1980 qu'Ottawa allait injecter \$80 millions dans ses coffres.

(Le ministre de l'Énergie Marc Lalonde a précisé que) l'apport de nouveaux fonds permettra à la Société d'État de financer un grand programme d'exploration et de mise en valeur au cours de l'année prochaine¹⁹.

M. Marc Lalonde a par ailleurs déposé le bilan annuel de la Société d'État le 16 avril,

Avec l'acquisition complète de Pacific Petroleum, Petro-Canada se classe maintenant au deuxième rang au Canada pour la production de gaz naturel avec une production quotidienne de 11,5 milliards de mètres cubes. Elle se classe au huitième rang quant à la production de pétrole et de dérivés du gaz naturel avec une production moyenne de 10,000 mètre cubes. Dans les deux secteurs, il s'agit d'environ 5% de la production totale canadienne²⁰.

M. Herb Gray a quant à lui précisé, lors d'une interview, ce qu'il entendait faire en tant que ministre responsable de l'agence d'examen de l'investissement étranger, mieux connu sous son sigle anglais FIRA. Disant ignorer s'il allait se montrer plus sévère que ses prédécesseurs... M. Gray précisa qu'il jugerait chaque cas sur ses propres mérites par rapport à l'objectif premier qui est d'apporter des bénéfices significatifs au Canada²¹. Le ministre a souligné que ses décisions allaient varier selon le type d'industrie.

M. Gray dit qu'un point pourrait faire une différence. Il s'agit de l'engagement qu'à pris le premier ministre Trudeau de réduire la part de la propriété étrangère de l'industrie pétrolière canadienne à 50%, au cours des dix prochaines années²².

C'est par ailleurs lors d'un colloque organisé par l'École des Hautes Études Commerciales à Montréal, et intitulé « Nationalisme économique et stratégies industrielles », que M. Herbert Gray a précisé quelles modifications vont être apportées à la loi sur l'investissement étranger.

D'abord, le public canadien pourra dorénavant être informé de projets d'acquisition « d'une certaine importance », ceci afin de permettre à des Canadiens de faire une offre en vue d'acquérir une firme qui serait autrement passée en mains étrangères sans qu'ils ne le sachent.

18. *Idem, Discours*, 6 juin 1980, p. 14.

19. *Le Devoir*, 9 avril 1980, p. 11.

20. *Ibid.*, 17 avril 1980, p. 13.

21. *The Globe and Mail*, 28 avril 1980, p. B9

22. *Ibid.*

Une assistance financière serait également rendue disponible à des Canadiens qui envisageraient de soumissionner contre des intérêts étrangers... » en vue d'acquérir des entreprises canadiennes ou de rapatrier des sociétés industrielles à propriété étrangère établies au Canada.

En troisième lieu, a précisé le ministre, le AEIE (Agence d'examen de l'investissement étranger) entreprendrait de surveiller périodiquement les filiales canadiennes des grandes multinationales afin de s'assurer qu'elles apportent une contribution raisonnable au développement industriel de leur pays d'accueil²³.

Ces mesures, a précisé le ministre, s'insèrent dans la stratégie industrielle du gouvernement, stratégie qui tient en cinq points :

- exploiter à fond les avantages énergétiques du Canada ;
- donner au gouvernement fédéral un rôle actif dans la stratégie industrielle ;
- augmenter les capacités du Canada en recherche technologique ;
- favoriser les entreprises indépendantes à propriété canadienne ;
- accroître la maîtrise des Canadiens sur leur propre économie²⁴.

D'autre part, le constructeur automobile américain Chrysler a été sauvé d'une faillite imminente le 11 mai par Washington qui lui a garanti des prêts jusqu'à concurrence des \$1,5 milliard, à la condition que la compagnie puisse trouver l'équivalent sur les marchés financiers. On sait qu'il va falloir au troisième géant de l'automobile près de \$10 milliards d'investissements pour reconvertir ses usines aux États-Unis et au Canada.

La compagnie avait également engagé des négociations avec le gouvernement canadien pour l'obtention d'un prêt de \$200 millions. M. Herb Gray, ministre de l'Industrie et du Commerce et à ce titre chargé du dossier, avait exigé en échange que la compagnie s'engage à préserver au Canada le même nombre d'emplois, en pourcentage, par rapport à ceux de la compagnie-mère aux États-Unis, soit 11%. Chrysler a promis de respecter cette condition de la façon suivante :

La construction au coût de \$400 millions, d'une nouvelle usine de fourgonnettes, la T-115, qui visera le marché actuel des grosses voitures, des familiales et des fourgonnettes légères. La compagnie-mère américaine a accordé à sa filiale canadienne la fabrication exclusive et la vente, dans le monde entier, de ce modèle jusqu'à ce que le prêt garanti soit remboursé au complet, c'est-à-dire au milieu de 1989.

- des investissements de \$250 millions dans diverses usines ontariennes de Chrysler du Canada pour la construction d'un des nouveaux modèles à traction-avant qui seront introduits sur le marché en 1983 ;
- plus de \$300 millions d'investissements pour agrandir et améliorer plusieurs installations de fabrication dont la fonderie d'aluminium d'Étobicoke²⁵.

F - Rencontres internationales

Bien que les feux de l'actualité aient été braqués pour l'essentiel sur le sommet de Venise qui a réuni les dirigeants des sept plus grandes nations industrialisées du monde

23. Paul MORRISSET, *Le Devoir*, 4 juin 1980, p. 11.

24. *Ibid.*,

25. Michel VASTEL, *op. cit.*, 12 mai 1980, p. 1.

capitaliste, le Canada a participé à d'autres réunions internationales, mais au niveau ministériel celles-là.

M. Lloyd Axworthy, ministre d'État chargé de la situation de la femme, a présidé la délégation canadienne qui participait, à Paris, à une conférence de l'Organisation pour la coopération et le développement économique sur le thème: « l'emploi des femmes », les 16 et 17 avril 1980²⁶.

M. Axorthy, ainsi que son collègue des Affaires extérieures, M. MacGuigan, ont d'ailleurs pu annoncer le 4 juin que le Canada avait été élu membre de la Commission de la femme des Nations Unies²⁷.

À Paris, les 21 et 22 mai, M. Marc Lalonde, ministre de l'Énergie, participait à la réunion de l'Agence de l'énergie.

Lors de cette troisième rencontre en 12 mois, l'Agence, qui représente 19 pays, réévaluera les limites imposées aux importations annuelles de pétrole conformément à la décision des pays membres il y a un an²⁸.

C'est toujours dans la capitale française que s'est tenue, les 3 et 4 juin, la réunion du Conseil des ministres de l'Organisation de coopération de développement économique (OCDE). La délégation canadienne était dirigée par MM. Allan MacEachen, vice-premier ministre et ministre des Finances, et M. Mark MacGuigan, Secrétaire d'État aux Affaires extérieures²⁹). Les discussions devaient tourner autour de l'inflation et de l'énergie.

Mais c'est Venise qui a attiré l'attention du monde entier avec la présence simultanée au Palais de la Fondation Giorgio Cimi des Présidents et premiers ministres d'Allemagne, du Canada, des États-Unis, de France, de Grande-Bretagne, d'Italie, du Japon et de la Communauté Économique Européenne, MM. Schmidt, Trudeau, Carter, Giscard d'Estaing, Mme Thatcher, MM. Cossiga, Okita (ministre des Affaires étrangères) et Jenkins.

À quelques heures de l'ouverture du sommet, l'Union soviétique annonçait le retrait d'une partie de ses troupes stationnées en Afghanistan. Ce geste surprise n'a pas satisfait les représentants occidentaux qui ont répliqué qu'ils n'acceptaient pas de demi-mesure, et qu'ils continuaient d'exiger un retrait complet et rien d'autre³⁰.

La deuxième et dernière journée du sommet, le lundi 23 juin, a plutôt été consacrée aux questions énergétiques alors que les sept pays industrialisés de l'Occident ont lancé un appel à l'OPEP pour que le dialogue entre les deux groupes soit rouvert. C'est à l'occasion de ce débat que le premier ministre canadien a réussi à faire modifier une des conclusions du sommet de Tokyo de 1979. Alors que les participants de l'époque, dont le Canada de M. Joe Clark, étaient tombé d'accord « sur l'importance du maintien des prix pétroliers intérieurs au niveau de ceux du marché mondial ou de leur relèvement jusqu'à ce niveau dès que possible³¹ », le sommet de Venise, à la demande expresse de M. Trudeau, conclut de manière

26. Ministère d'Emploi et Immigration, *Communiqué no. 12*, 9 avril 1980.

27. *Idem*, *Communiqué no. 23*, 4 juin 1980.

28. *Le Devoir*, 21 mai 1980, p. 5.

29. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 39*, 27 mai 1980.

30. *Le Devoir*, 23 juin 1980, p. 1.

31. Michel VASTEL, *op. cit.*, 25 juin 1980, p. 1.

très différente, puisque le communiqué final déclare que les prix intérieurs doivent « tenir compte » du prix mondial. Un premier projet de communiqué, où l'on souhaitait que les prix intérieurs « reflètent » les prix mondiaux, n'avait pas été accepté par le premier ministre canadien.

Le Canada et les autres pays industriels ne doivent pas être liés de façon servile aux prix mondiaux du pétrole que nous condamnons en même temps vivement³².

a souligné le premier ministre Trudeau à l'issue du sommet. Par ailleurs les sept ont mis un terme à leurs délibérations en promettant de combattre l'inflation et surtout de briser le lien entre croissance économique et consommation de pétrole³³, en favorisant l'utilisation du charbon, du nucléaire et d'autres sources d'énergie.

La réunion de l'année prochaine se tiendra cette fois au Canada.

Si le prochain sommet sera « plus productif », c'est que M. Trudeau, qui le présidera sans doute, a bien l'intention de le rendre plus spontané et plus direct. La taille des délégations sera réduite : et puisque le premier ministre contrôlera lui-même l'ordre du jour, il a bien l'intention d'amener ses six collègues du monde industrialisé à discuter un peu plus en profondeur de la relance du dialogue Nord-Sud³⁴.

G - Le Canada et les États-Unis

Les relations entre les deux pays n'ont pas été faciles durant cette période, alors que plusieurs sujets continuent d'opposer les deux voisins. La question du pipe-line de l'Alaska a resurgi à plusieurs reprises au cours de ces trois mois. C'est d'abord l'estimé du coût de la section canadienne qui, a-t-on appris à la fin du mois d'avril est passé à \$8.367 milliards, soit \$1,5 milliards de plus que le coût initial³⁵. Quelques jours plus tard, c'était au tour de la compagnie Foothills de proposer à Ottawa de commencer la construction du pipe-line en sol canadien de façon à pouvoir vendre plus rapidement le gaz albertin aux États-Unis, sans attendre que ceux-ci aillent de l'avant avec la construction en Alaska.

Ottawa se laissera-t-il tenter par la possibilité d'améliorer sa balance des paiements et d'avoir de bonnes relations avec les producteurs de gaz, l'Alberta et les États-Unis, en choisissant de permettre la construction du premier tronçon, servant à l'exportation ! Ou s'en tiendra-t-il à sa demande initiale d'un lien « inextricable » entre cette première partie du projet et la construction, au même moment, du reste du pipe-line de l'Alaska ?³⁶.

La réponse est venue quelques jours plus tard. M. H. A. Olsen, ministre au Développement économique, précisait le 14 mai que le Canada préférerait avant de donner le feu vert, obtenir au moins « un cadre global » (framework of agreement) sur la participation financière et administrative des États-Unis dans ce projet de pipe-line d'une valeur totale de \$21 milliards. Le sénateur Olsen a dit que le Canada désirait obtenir des assurances écrites de la part du gouvernement américain, qui s'engagerait alors à assurer le financement et la construction rapide du tronçon situé aux États-Unis³⁷.

32. Wayne CHEVELDAYOFF, *op. cit.*, 24 juin 1980, p. 1.

33. *The Globe and Mail*, 24 juin 1980, p. 1.

34. Michel VASTEL, *op. cit.*, 30 juin 1980, p. 1.

35. *The Globe and Mail*, 26 avril 1980, p. B1.

36. Jeff CARRUTHERS, *The Globe and Mail*, 10 mai 1980, p. B1.

37. *The Globe and Mail*, 15 mai 1980, p. B2.

Cet accord global a été signifié, du moins de façon partielle, lorsque le Sénat américain a approuvé une résolution affirmant l'appui du Congrès à la construction et à l'achèvement du pipe-line entier vers la fin de 1985. Le texte doit encore recevoir l'appui de la Chambre des représentants: Le Canada craignait, une fois le premier tronçon réalisé, et au moment où le gaz naturel coulerait vers les États-Unis, que ces derniers seraient beaucoup moins empressés à réaliser l'ensemble du projet. Le premier tronçon en question reliera l'Alberta aux États-Unis, alors que le second ira chercher le gaz de l'Alaska.

Si ce dernier dossier a donc bien avancé, il n'en a pas été de même pour celui des pêcheries. Après deux ans de négociations, les États-Unis et le Canada avaient signé un traité sur les pêcheries dans la région de la côte Est au mois de mars 1979.

Le traité établit une commission administrative, établit les quotas pour les pêches sur la côte Est et renvoie la question de la ligne de partage des eaux à l'arbitrage international³⁸.

Depuis, le traité est bloqué sur les bureaux du Sénat des États-Unis. Le ministre fédéral des pêcheries, M. Roméo Leblanc, a averti le 22 mai que si le délai imposé par le législateur américain altérerait le traité, ce dernier ne serait plus valide³⁹. Moins d'un mois plus tard, soit le 12 juin le ministre Leblanc répliquait aux prises excessives des pêcheurs américains en levant les quotas imposés aux Canadiens⁴⁰.

La situation présente maintenant un caractère d'urgence, puisque certaines réserves pourraient être rapidement menacées en raison de l'absence de restrictions sur les quantités pêchées.

Le Département d'État américain considère le traité comme le sujet le plus sérieux opposant Ottawa et Washington, et soutient que la situation dans les zones de pêches de la côte est trop dangereuse pour que la ratification de ce pacte soit retardé plus longtemps. Selon les officiels du Département, les prises excessives menacent certains bancs de poissons⁴¹.

La Chambre des Communes a ainsi demandé unanimement au premier ministre Trudeau, à la veille de son départ pour Venise, d'appuyer fermement les positions canadiennes face au président Carter⁴².

La lutte au Sénat est menée par le Sénateur Claiborne Pell, du Rhode Island, qui exige que des amendements soient apportés au traité. Par là, il voudrait que les limites imposées sur les prises de pétoncles par les Américains soient modifiées, et que le traité, actuellement prévu permanent soit renégocié tous les trois à cinq ans⁴³.

Le ministre canadien des Affaires extérieures Mark MacGuigan, a qualifié ces amendements de « drastiques », ajoutant qu' : « Ils détruiraient l'équilibre de l'entreprise de l'entente⁴⁴ ».

38. Lawrence MARTIN, *The Globe and Mail*, 30 juin 1980, p. 1.

39. *The Globe and Mail*, 23 mai 1980, p. 4.

40. *Ibid.*, 13 juin 1980, p. 1.

41. Lawrence MARTIN, *op. cit.*, 30 juin 1980, p. 1.

42. *The Globe and Mail*, 21 juin 1980, p. 14.

43. *Ibid.*, 24 juin 1980, p. 13.

44. Lawrence MARTIN, *op. cit.*, 30 juin 1980, p. 1.

Un autre profond sujet d'inquiétude pour les Canadiens est le dossier des pluies acides. Avec la crise de l'énergie et de la résolution du sommet de Venise de briser le lien entre l'importation de l'or noir et la croissance économique, les États-Unis se tournent maintenant vers le charbon, dont les émanations sont tenues responsables en grande partie des pluies acides.

Un projet de loi sur l'énergie qui pourrait accroître de façon dramatique les pluies acides sur le Sud de l'Ontario et les provinces Maritimes a été approuvé à une très large majorité par le Sénat américain (mercredi 25 juin). Ce projet de loi demandait à 80 centrales électriques des États du Nord-Est du pays d'utiliser du charbon, un important pollueur, à la place du pétrole. L'Agence de protection de l'Environnement, a estimé que cette mesure va accroître les pluies acides dans ces états de 16% et a admis que les retombées sur le Canada seraient sérieuses⁴⁵.

Le même jour, le ministre canadien de l'Environnement, John Roberts s'était dit confiant de voir le projet de loi amendé de façon à ce que ces effets sur l'environnement soient atténués.

M. Roberts s'est dit confiant de voir la législation considérablement amendée, une fois que les groupes d'intérêt dans le public américain auront présenté leur cause aux membres du Congrès⁴⁶.

Le projet doit encore être soumis à la Chambre de représentants avant d'avoir force de loi.

Dans le domaine de l'automobile, le Canada a demandé à ce que le Pacte qui lie les deux voisins nord-américains soit renégocié, afin de soulager le déficit canadien qui pour ce seul secteur atteint \$31 milliards l'année dernière. La difficulté provient du fait que les modèles américains fabriqués au Canada sont de grosses cylindrées, et donc difficiles à écouler de nos jours. La production au Canada a ainsi chuté de près de 30% dans les trois premiers mois de 1980.

(Le ministre de l'Industrie et du Commerce Herb Gray) a précisé que le but de la rencontre de Washington (27 juin) sera de s'assurer que le Canada reçoive une plus grande proportion des quotas de production du Pacte de l'automobile et d'essayer d'élaborer une stratégie commune avec les Américains face au problème des voitures importées, lesquelles se sont emparées de 27% du marché américain et de 14% du marché canadien⁴⁷.

Par ailleurs, M. MacGuigan s'est montré sévère envers la politique étrangère américaine, indiquant que la stratégie des États-Unis est souvent caractérisée par un manque de leadership et de consultations. Il a donné l'exemple de l'Iran, où à son avis la situation exigeait de la patience plutôt que de la force, et celui de l'Afghanistan où... « si le président Carter avait agi avec plus de célérité et d'énergie... les choses n'en seraient pas là aujourd'hui⁴⁸ ».

M. Trudeau a corroboré le lendemain, 2 juin, les propos de son ministre soulignant que ce dernier parlait surtout de « stratégie », alors qu'il y avait une très bonne entente entre les deux voisins sur les questions fondamentales⁴⁹.

45. *Ibid.*, 26 juin 1980, p. 1.

46. *Ibid.*, 27 juin 1980, p. 9.

47. *Ibid.*, 25 juin 1980, p. 1.

48. *Le Devoir*, 2 juin 1980, p. 3.

49. *Ibid.*, 3 juin 1980, p. 2.

H - Le Canada et l'Europe occidentale

M. Trudeau aura profité du sommet de Venise pour s'arrêter en Grande-Bretagne, en Norvège, en Suède et au Vatican. Mais auparavant, le vice-premier ministre Allan MacEachen avait été reçu au Quai d'Orsay.

1 - LA FRANCE

M. MacEachen s'est donc rendu en visite officielle à Paris où, du 2 au 5 juin il a pu rencontrer son homologue, M. René Monory, MM. Jean-François Poncet, ministre des Affaires étrangères, André Giraud, ministre de l'Industrie, et finalement M. Raymond Barre, premier ministre. L'homme politique canadien a précisé que ses entretiens ont porté essentiellement sur la situation internationale, particulièrement le dialogue Nord-Sud, le Proche-Orient, les relations Est-Ouest avec l'affaire afghane et le prochain sommet de Venise⁵⁰.

2 - LA GRANDE-BRETAGNE

Après le sommet occidental de Venise, M. Trudeau s'est arrêté à Londres, où il a essentiellement parlé avec son homologue britannique, Mme Margaret Thatcher, du rapatriement de la constitution canadienne.

Le premier ministre, M. Pierre Trudeau semble avoir obtenu hier (25 juin) du chef du gouvernement britannique, Mme Margaret Thatcher, l'assurance que Londres ne fera pas d'opposition à un rapatriement de la constitution au Canada si ce rapatriement recueille une assez large approbation dans le pays⁵¹.

3 - L'ITALIE

M. Trudeau a rencontré le président de la République italienne, M. Alessandro Pertini, de même que le premier ministre Cossiga. Les projets de vente de deux réacteurs nucléaires canadiens Candu, de même que celui de livraison de charbon, ont été au centre des discussions⁵².

4 - NORVÈGE

Dernière étape de sa tournée de dix jours en Europe, M. Trudeau s'est arrêté à Oslo, où le premier ministre norvégien Odvar Nordli devait demander au chef du gouvernement canadien d'amener du matériel militaire sur le territoire de ce pays du Nord de l'Europe...

...afin de réduire le laps de temps nécessaire à un contingent canadien de 4,000 hommes pour devenir opérationnel ici, dans l'éventualité d'une invasion soviétique⁵³.

Le Canada a refusé par le passé, soulignant qu'il ne possédait pas assez de matériel de combat⁵⁴.

50. *Ibid.*, 6 juin 1980, p. 3.

51. Michel VASTEL, *op. cit.*, 26 juin 1980, p. 1.

52. *Le Devoir*, 25 juin 1980, p. 1.

53. Wayne CHEVELDAYOFF, *op. cit.*, 30 juin 1980, p. 1.

54. *Ibid.*

5 - SUÈDE

Le Premier Ministre s'était auparavant arrêté à Stockholm, où les entretiens ont surtout porté sur l'aide que les occidentaux accordent aux pays du Tiers-Monde. Interrogé sur le fait que l'aide canadienne est passée de 0.52% du PNB en 1978 à 0.47% en 1979, comparative-ment à un engagement pris à l'ONU d'atteindre 1%, M. Trudeau a répondu: « nous ne sommes pas les pires. Nous sommes même meilleurs que la plupart de tous les autres⁵⁵ ».

6 - LE VATICAN

Le Premier Ministre a également rencontré, en audience privée, le pape Jean-Paul II, à qui il aurait rendu compte du sommet de Venise et des progrès quant à la relance du dialogue Nord-Sud⁵⁶.

I - Le Canada et l'Amérique latine

1 - LE MEXIQUE

M. MacGuigan a précisé lors d'un discours prononcé le 29 mars à Windsor que: L'accord (conclu en mai 1979) de coopération énergétique est particulièrement important pour le Canada et le Mexique. Il permet au Mexique de réduire sa dépendance face au marché américain tout en garantissant au Canada des approvisionnements pétroliers⁵⁷. « On sait que l'entente du 7 mai 1979 prévoyait des livraisons de 100,000 barils de pétrole mexicain au Canada pendant 10 ans⁵⁸. Mais depuis, en raison de la crise iranienne qui a secoué le marché pétrolier, les mexicains se sont fait plus difficiles et, en échange de technologie, c'est 50,000 barils de pétrole par jour que le président José Lopez Portillo a accepté de vendre à notre pays, lors de son séjour à Ottawa, du 26 au 28 mai.

Mais le contrat sera révocable à douze mois de préavis et le président du Mexique, M. José Lopez Portillo, a refusé d'engager son gouvernement au-delà de la durée de son propre mandat. M. Portillo abandonne en principe la présidence de son pays en 1982⁵⁹.

Du côté canadien, on s'est néanmoins montré satisfait de l'accord... « qui devrait marquer un démarrage réel de la coopération industrielle entre les deux pays⁶⁰ ».

2 - LE BRÉSIL

C'est le 10 juin que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures Mark MacGuigan, a annoncé que les consulats canadiens à Rio de Janeiro et Sao Paulo, Brésil, étaient élevés au rang de Consulat général.

55. Michel VASTEL, *op. cit.*, 28 juin 1980, p. 12.

56. *Le Devoir*, 25 juin 1980, p. 1.

57. Ministère des Affaires extérieures, *Déclarations et Discours*, no. 80/4, p. 7.

58. *Le Devoir*, 26 mai 1980, p. 2.

59. Michel VASTEL, *op. cit.*, 28 mai 1980, p. 1.

60. *Ibid.*

Cette décision a pour objet de refléter l'importance réelle des programmes exécutés par ces deux missions dans le contexte des relations de plus en plus importantes avec le Brésil⁶¹.

Le Brésil fait par ailleurs partie de ces pays cibles avec lesquels le ministre MacGuigan espère « développer des liens économiques, politiques et culturels beaucoup plus étroits⁶² ».

J - Le Canada et le Moyen-Orient

1 - L'IRAN

Le 23 avril, le Secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, annonçait, qu'en raison de la « violation grave et persistante du droit international dont se rend coupable l'Iran en gardant en otage le personnel de l'ambassade des États-Unis⁶³ », le Canada décidait de prendre les mesures suivantes :

- les étudiants iraniens ne pourront plus bénéficier de visa d'entrée au Canada.
- le personnel diplomatique iranien sera limité à un agent, le chargé d'affaires.
- comme par le passé, aucun matériel militaire ni aucun crédit d'exportation vers l'Iran ne sera accordé tant que la prise des otages persistera.
- le gouvernement fait savoir aux compagnies pétrolières qu'en les circonstances il serait inapproprié de s'approvisionner en Iran.
- le gouvernement recommande aux compagnies canadiennes de ne pas négocier de nouveaux contrats d'exportation ou de services avec l'Iran⁶⁴.

Ce n'est que quelques jours plus tard, soit le 25 avril, que le monde entier retenait son souffle en apprenant l'échec d'une mission militaire américaine en Iran chargée de sauver les otages. La veille...

Le Premier Ministre, M. Pierre Trudeau, a fait savoir au Secrétaire d'État américain, M. Cyrus Vance, qu'il « s'oppose à l'emploi de toute force militaire (en Iran) dans les circonstances actuelles. En faisant cette révélation hier (24 avril) lors de sa conférence de presse hebdomadaire, M. Trudeau a aussitôt ajouté qu'il ne pense pas que les autorités américaines recommandent actuellement l'usage de la force armée contre l'Iran⁶⁵ ».

Prié d'expliquer sa pensée le lendemain même, alors que l'opération avait eu lieu, M. Trudeau a déclaré qu'il ne parlait pas de ce genre d'opération de sauvetage lorsqu'il déclarait la veille qu'il s'opposait à une opération militaire américaine en Iran. Il a par ailleurs loué le valeureux effort des États-Unis en Iran et souligné que le Canada continuerait d'appliquer des sanctions à l'égard de la République islamique⁶⁶.

61. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 40*, 10 juin 1980.

62. cf. référence 59.

63. *Idem*, *Communiqué no. 27*, 23 avril 1980.

64. *Ibid.*

65. Michel VASTEL, *op. cit.*, 25 avril 1980, p. 16.

66. *Le Devoir*, 26 avril 1980, p. 1 et 20.

Les dites sanctions ont d'ailleurs été rendues plus sévères un mois plus tard, le 22 mai, lorsque les ministres MacGuigan et Gray ont présenté un projet de loi « qui permettra au Gouvernement d'adopter des règlements autorisant l'imposition de certaines sanctions économiques envers la République islamique d'Iran »⁶⁷.

Le projet de loi, a souligné le ministre des Affaires extérieures, n'est pas dirigé contre le gouvernement et le peuple iranien,

(Son) objectif est plutôt de souligner que les violations du droit international aussi graves que la prise d'otage en Iran affaiblissent inévitablement les liens de coopération que la communauté internationale entretient avec les pays qui se rendent coupables de tels actes⁶⁸.

Les mesures envisagées dans le projet de loi consisteront à refuser toutes licences d'exportation vers l'Iran, sauf pour les aliments, les médicaments, et les fournitures médicales.

K - Le Canada et l'Union Soviétique

Après l'invasion de l'Afghanistan par les militaires de l'Union soviétique le Canada avait, en signe de protestation, pris une série de mesures, incluant la suspension des rencontres entre hauts fonctionnaires et ministres, l'arrêt temporaire des échanges culturels et sportifs et la promesse faite aux américains de ne pas tirer profit de l'embargo céréalier imposé à l'URSS.

La nouvelle administration libérale a reconduit toutes ces mesures et a, le 22 avril, pris une décision au sujet des jeux Olympiques de Moscou: Ottawa a recommandé aux athlètes canadiens de ne pas se rendre dans la capitale soviétique. M. MacGuigan a ainsi justifié ce geste:

Le gouvernement est convaincu (...) que son retrait des Jeux Olympiques est le moyen le plus clair et le plus efficace dont il dispose pour bien faire comprendre à l'Union soviétique que le monde condamne son invasion de l'Afghanistan et son défi des pressions internationales en faveur du retrait de ses forces. Si, comme l'Union soviétique le prétend, les Olympiques de 1980 marquent un triomphe des politiques soviétiques, une non-participation à ces Jeux nous permettra alors de rappeler aux dirigeants et au peuple soviétiques que l'action de l'URSS en Afghanistan est condamnée par la communauté internationale⁶⁹.

Les athlètes canadiens se sont d'ailleurs pliés aux souhaits de leur gouvernement⁷⁰.

L - Le Canada et l'Asie

1 - LE JAPON

M. Masayochi Ohira Premier Ministre japonais, a effectué une visite au Canada du 4 au 6 mai.

67. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 38*, 22 mai 1980.

68. *Ibid.*,

69. *Idem*, *Discours*, 22 avril 1980, p. 3 et 4.

70. *Le Devoir*, 28 avril 1980, p. 3.

Arrivé (à Ottawa) dimanche soir (4 mai) du Mexique où il a négocié un accord d'approvisionnement en pétrole, M. Masayochi Ohira s'est envolé ce matin (6 mai) pour la Colombie-Britannique où son principal souci sera d'activer les négociations pour l'achat d'importantes quantités de charbon⁷¹.

MM. Trudeau et Ohira ont profité de leur rencontre pour discuter de la situation internationale. Le Premier Ministre japonais s'est également adressé aux Communes et au Sénat réunis. Il a alors notamment déclaré :

Nous cherchons à diversifier nos sources d'approvisionnement et examinons la possibilité d'utiliser d'autres formes d'énergie⁷².

Il a précisé que son gouvernement s'intéressait aux recherches entreprises à ce sujet au Canada.

2 - TOURNÉE ASIATIQUE DE M. MACGUIGAN

Le Secrétaire d'État canadien aux Affaires extérieures, après avoir participé au sommet de Venise et à la Session ministérielle de l'OTAN à Ankara, en Turquie, s'est ensuite rendu à Kuala Lumpur, en Malaisie où il a participé, le 28 juin, à la réunion annuelle des représentants de l'Association des Nations de l'Asie du Sud-Est(ASEAN) qui regroupe l'Indonésie, la Malaisie, Singapour, la Thaïlande et les Philippines. À l'issue de la réunion, le ministre MacGuigan a qualifié ses entretiens de très productifs. Divers projets de coopération, notamment dans les domaines des forêts et des pêches, ont été étudiés⁷³.

Le ministre canadien a par ailleurs profité de l'occasion pour condamner l'incursion d'unités militaires vietnamiennes en Thaïlande.

(M. MacGuigan) a déclaré que les récents événements soulignent la gravité des problèmes qui continuent d'hypothéquer la sécurité et les droits de l'homme en Indochine. Il a noté que la Thaïlande a généreusement accordé le premier asile à des centaines de milliers de réfugiés indochinois depuis 1975, et que l'action vietnamienne a causé inutilement des souffrances et des morts chez les réfugiés kampuchéens et les ressortissants thaïlandais à proximité de la frontière⁷⁴.

M - Le Canada et l'Afrique

1 - LE ZIMBABWE

M. MacGuigan a dirigé la délégation canadienne aux cérémonies marquant l'accession à l'indépendance du Zimbabwe (ex-Rhodésie). En plus d'envoyer au Premier ministre Robert Mugabe un message de félicitations du Premier ministre Trudeau, M. MacGuigan lui a transmis une lettre du Gouverneur Général du Canada, M. Edward Schreyer. On pouvait lire dans la missive, adressée au Président Canaan Banana :

71. Michel VASTEL, *op. cit.*, 6 mai 1980, p. 1.

72. *Idem.*

73. Ministère des Affaires extérieures, *Communiqué no. 52*, 28 juin 1980.

74. *Idem*, *Communiqué no. 50*, 27 juin 1980.

Permettez-moi de vous transmettre, à vous et au peuple du Zimbabwe, les meilleurs voeux du Gouvernement du Canada et des Canadiens à l'occasion de l'accession de votre pays à l'indépendance. Tous les Canadiens se joignent aux autres amis du Zimbabwe pour lui souhaiter la bienvenue dans le concert des nations et particulièrement dans le Commonwealth⁷⁵.

Cette lettre constituait en même temps la reconnaissance du nouvel État et de son gouvernement par le Canada.

N - Chronologie

2 avril :

- M. Axworthy, ministre de l'Emploi et de l'Immigration, annonce que le programme de rétablissement des réfugiés indochinois pour 1979-80 sera modifié pour admettre 10,000 réfugiés additionnels, de façon à en mieux refléter le concept original.

3 avril :

- Le délégué canadien à la conférence de l'ONU sur le droit de la mer, M. Alan Beesley, accuse les États-Unis et l'Union soviétique d'avoir négocié des accords entre eux, au détriment des intérêts canadiens, en ce qui concerne l'exploitation des ressources des océans et des fonds marins.

7 avril :

- M. MacGuigan est à Mexico, pour préparer la visite que doit effectuer le Président Lopez Portillo au Canada, au mois de mai.

8 avril :

- Ottawa injecte \$80 millions supplémentaires dans Pétro-Canada, afin de financer un programme d'exploitation et de mise en valeur au cours de l'année prochaine.

10 avril :

- Le ministre de la Défense Gilles Lamontagne révèle qu'Ottawa a choisi le F-18 A de McDonnell Douglas pour renouveler sa flotte d'avions de chasse.

15 avril :

- Annonce de la réouverture de l'ambassade du Canada en Équateur.

16 avril :

- M. MacGuigan annonce les nominations suivantes au ministère des Affaires extérieures : M. Daniel Molgat, sous-secrétaire d'État suppléant (Administration), M. J. Russel McKinney, sous-secrétaire d'État adjoint (Questions économiques), et M. Léonard H. Legault, conseiller juridique.

16 avril :

- Dépôt par le ministre de l'Énergie M. Marc Lalonde, du bilan annuel de la société Pétro-Canada.

75. *Idem*, Communiqué no. 24, 19 avril 1980.

16-17 avril:

- Le Canada participe à une conférence de l'OCDE sur l'emploi des femmes.

21 avril:

- Le Canada annonce une contribution de \$2 millions en faveur des réfugiés afghans au Pakistan.

22 avril:

- Le gouvernement canadien demande à ses athlètes de ne pas se rendre aux Jeux Olympiques de Moscou, afin de protester contre l'invasion soviétique de l'Afghanistan.

22 avril:

- M. Macguigan annonce qu'un prêt, à des conditions de faveur, de \$76 millions a été accordé au Sri Lanka pour financer la construction du projet du réservoir Madura Oya. C'est à un consortium regroupant des compagnies canadiennes qu'a été adjugé le contrat.

23 avril:

- Annonce de sanctions contre l'Iran.

23 avril:

- Signature de protocole portant modification de l'Accord Canado-américain de coopération nucléaire.

27 avril:

- Les athlètes canadiens annoncent qu'ils n'iront pas à Moscou.

30 avril:

- Le ministère des Affaires extérieures rend public un accord signé avec les États-Unis concernant le caribou migrateur. Le but visé est d'assurer la conservation des troupeaux de caribous qui migrent entre le Canada et les États-Unis à travers la frontière Yukon-Alaska.

4-6 mai:

- Visite de M. Ohira, premier ministre japonais, au Canada.

11 mai:

- Ottawa annonce qu'il versera un prêt garanti de \$200 millions à Chrysler.

12 mai:

- Prorogation pour un an, à la demande du Canada, du traité NORAD.

12-21 mai:

- Mission commerciale canadienne en Nouvelle-Zélande et en Australie. La mission est dirigée par M. Ed. Lumley, ministre d'État chargé du Commerce.

14 mai:

- La délégation canadienne à la réunion spéciale des membres du Comité des Plans de Défense de l'OTAN est dirigée par M. Gilles Lamontagne et Mark MacGuigan, respectivement ministres de la Défense et des Affaires étrangères.

21-22 mai :

- M. Marc Lalonde, ministre de l'Énergie, représente le Canada à la réunion de l'Agence de l'Énergie à Paris.

22 mai :

- Dépôt aux Communes d'un projet de loi permettant l'imposition de sanctions envers l'Iran.

26-28 mai :

- Visite officielle de M. José Lopez Portillo, président du Mexique à Ottawa. On annonce que le Mexique a accepté de livrer 50,000 barils de pétrole par jour au Canada.

29 mai :

- Le ministre Gilles Lamontagne a accepté le premier des 18 avions patrouilleurs à grande autonomie CP-140 Aurora, de Lockheed.

1^{er} juin :

- M. MacGuigan critique le manque de consultation et de leadership de la diplomatie américaine.

2-5 juin :

- Visite de M. MacEachen, vice-premier ministre et ministre des Finances, en France. Il est reçu par le premier ministre, M. Raymond Barre.

3-4 juin :

- Réunion du Conseil des ministres de l'OCDE. Le Canada est représenté par MM. MacEachen et MacGuigan.

10 juin :

- Les consulats canadiens à Rio de Janeiro et Sao Paulo, Brésil, sont élevés au rang de Consulat Général.

12 juin :

- M. Marcel Masse, président de l'ACDI, annonce que le Canada fournira une aide alimentaire de \$3 millions à la Somalie, en 1980-81.

16 juin :

- Départ d'une mission ministérielle au Mexique. Dirigée par le ministre d'État au Commerce, M. Ed Lumley, elle est composée d'hommes d'affaires et fait suite à la visite du Président mexicain à Ottawa.

18 juin :

- Un porte-parole du ministère des Affaires extérieures déclare que le Canada a exercé, au cours des dix-huit derniers mois, d'intenses pressions, aux plus hauts échelons, afin d'empêcher la mise au point d'une bombe atomique par le Pakistan. On sait que le Canada a vendu au Pakistan son premier réacteur nucléaire.

19 juin :

- M. MacGuigan annonce que l'ACDI versera \$300,000 à un projet d'aide au Kampuchéa. Le projet vise à fournir des pioches, des charrues, des cordages et des filets de pêche à quelques 450,000 paysans.

19 juin :

- Le Canada, par la voix de son ministre des Affaires étrangères, exprime ses inquiétudes concernant le projet de dérivation Garrison. L'inquiétude vient des risques auxquels seraient exposées les pêcheries manitobaines et la qualité de l'eau par le transfert, entre bassins, d'eau et de biotes exotiques nuisibles.

22-23 juin :

- Sommet de Venise, auquel participe le premier ministre Trudeau.

23-24 juin :

- Réunion à Ottawa de la Commission économique Brésil-Canada.

24-29 juin :

- À la suite du Sommet de Venise, M. Trudeau se rend en Grande-Bretagne, en Norvège et en Suède.

25-26 juin :

- M. MacGuigan dirige la délégation canadienne à la Session Ministérielle ordinaire du Conseil de l'Atlantique nord, à Ankara en Turquie.

27 juin :

- M. MacGuigan annonce la nomination de M.A. Randolph Gherson originaire de Larrimac (Québec) au poste d'ambassadeur et représentant permanent du Canada auprès de l'OCDE.

28 juin :

- M. MacGuigan a une série d'entretiens avec les représentants de l'ASEAN (Association des Nations du Sud-Est asiatique).

29 juin - 1^{er} juillet :

- Visite officielle de M. MacGuigan à Singapour où, en plus d'avoir des entretiens avec des membres du gouvernement, il participe aux célébrations de la journée du Canada.

30 juin :

- Le Canada signe l'Accord international sur le caoutchouc naturel qui, d'une durée de cinq ans, doit stabiliser le cours de cette ressource au moyen d'un stock régulateur et d'un stock régulateur d'urgence financés et contrôlés par les parties contractantes.